PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal, tenue à l'hôtel de ville de Deux-Montagnes, le 29 octobre 2012 à 18h sous la présidence du maire, monsieur Marc Lauzon.

Présences: Suzette Bigras, Mario St-Charles, Tom Whitton

Guillaume Bouvrette

Jean Langevin, directeur général Me Jacques Robichaud, greffier

Absents: James McAllister, Nathalie Chayer

Séance extraordinaire

La séance est ouverte par monsieur le maire Marc Lauzon à 18h07.

1. Adoption de l'ordre du jour

IL EST

Proposé par monsieur Mario St-Charles Appuyé par monsieur Tom Whitton et unanimement résolu

2012-10-29.302

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté.

ADOPTÉE

2. Engagement d'un trésorier et directeur des finances

CONSIDÉRANT le départ de la trésorière et directrice des Finances ;

IL EST

Proposé par madame Suzette Bigras Appuyé par monsieur Mario St-Charles et unanimement résolu

2012-10-29.303

D'ENGAGER monsieur Gerry Michel Hethrington à titre d'employé cadre, au poste de trésorier et directeur des finances, à compter du 31 octobre 2012.

ADOPTÉE

3. Engagement d'un Directeur de la Gestion du territoire

CONSIDÉRANT le départ de monsieur Martin Angers, directeur des Services techniques et de l'urbanisme ;

IL EST

Proposé par madame Suzette Bigras Appuyé par monsieur Tom Whitton et unanimement résolu 2012-10-29.304

D'ENGAGER monsieur Benoit Grondin à titre d'employé cadre, au poste de Directeur de la Gestion du territoire, au plus tard le 12 novembre 2012.

ADOPTÉE

4. Nomination d'un Directeur adjoint par intérim au Service de police régionale de Deux-Montagnes

IL EST

Proposé par monsieur Tom Whitton Appuyé par monsieur Guillaume Bouvrette et unanimement résolu

2012-10-29.305

DE NOMMER monsieur Patrick Denis à titre de Directeur adjoint par intérim au Service de police régionale de Deux-Montagnes, à compter du 8 mars 2012.

<u>ADOPTÉE</u>

5. <u>Période de questions (maximum 30 minutes)</u>

Monsieur le maire ouvre la période de questions à 18h05. Deux citoyens questionnent le conseil. La période de questions se termine à 18h18.

6. <u>Levée de la séance</u>

IL EST

Proposé par monsieur Mario St-Charles Appuyé par monsieur Tom Whitton et unanimement résolu

2012-10-29.306

DE LEVER la présente séance à 18h18.

<u>ADOPTÉE</u>

Signé *Marc Lauzon*Marc Lauzon, maire

Jacques Robichaud, avocat, o.m.a.

Signé, *Facques Robichaud*

Directeur des services juridiques et greffier